

Décision 18-DCC-167 du 16 octobre 2018

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Biopath, SFMTbio et Polibio par le groupe Unilabs

Posted on: 06 novembre 2018 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

GROUPE UNILABS

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

BIOPATH, POLIBIO ET
SFMTBIO

Lire

le texte intégral de la décision
98.98 Ko